



La MSA se mobilise pour la santé des femmes du secteur agricole

Bobigny, 26 mai 2021

A l’occasion de la journée internationale d’action pour la santé des femmes du 28 mai, la MSA rappelle qu’elle agit pour la santé de ses 1,4 million d’adhérentes, grâce à son programme national de prévention élaboré selon les priorités de santé publique.

Ainsi, la MSA met en œuvre des actions de prévention pour ses assurées : dépistages organisés des cancers du col de l’utérus et du sein, examen bucco-dentaire pour les femmes enceintes, vaccination contre la grippe. En accompagnement de la politique de santé publique, elle développe également des actions spécifiques pour répondre aux besoins de ses adhérentes : bilan bucco-dentaire post-natal, Instants santé, actions collectives seniors.

Les actions de prévention initiées par la MSA en chiffres

Bilan bucco-dentaire post-natal, 6 mois après l’accouchement, pour prévenir des conséquences de la grossesse sur la santé bucco-dentaire de la mère :

- 9 278 adhérentes ont été sollicitées. 27 % d’entre elles ont réalisé le bilan (+ 1,5 point par rapport à 2018)*.

« Instants santé » pour proposer un bilan de santé gratuit et personnalisé avec un professionnel de santé aux adhérentes qui consultent peu :

- 76,6 % des participantes ont pu être réintégrées dans un parcours de santé*.

Actions collectives seniors d’information et d’éducation sur la santé (conférences, forums, ateliers thématiques...) :

- 80 % des participants sont des femmes. Parmi elles, plus de la moitié ont entre 65 et 74 ans*.

Les actions de prévention pilotées par l’État et relayées par la MSA en chiffres

Dépistage du cancer du col de l’utérus des 25-65 ans :

- 66,4 % des adhérentes affiliées se sont fait dépister (+ 1 point par rapport à 2018)*.

Dépistage du cancer du sein des 50-74 ans :

- 201 582 adhérentes ont été invitées, par courrier, à se faire dépister. La moitié a réalisé un dépistage (50,4 %)*.

Examen bucco-dentaire des femmes enceintes, entre le 4^e mois de grossesse et le 12^e jour suivant l’accouchement, particulièrement exposées à des problèmes bucco-dentaires au cours de cette période :

- 15 762 assurées ont été sollicitées. Plus d’un tiers (33,7 %) ont effectué l’examen (+ 0,7 point par rapport à 2018)*.

Entretiens téléphoniques de sensibilisation à la vaccination contre la grippe des 65 ans primo-vaccinantes :

- 14 745 assurées ont été sollicitées. 42 % d’entre elles ont participé à l’entretien personnalisé**.

Toutes ces actions s’inscrivent dans le programme national annuel de prévention de la MSA. Il vise à faire évoluer les comportements des assurés et à donner les moyens à chacun de devenir acteur de sa santé.

Plus d'informations sur <https://www.msa.fr/lfy/web/msa/actions-partenaires/prevention-sante-atout-majeur-msa>.

A propos de la MSA

Avec 26,9 milliards d'euros de prestations versées à 5,5 millions de bénéficiaires, la MSA est le deuxième régime de protection sociale en France. Elle assure la couverture sociale de l'ensemble de la population agricole et des ayants droit : exploitants, salariés (d'exploitations, d'entreprises, de coopératives et d'organismes professionnels agricoles), employeurs de main-d'œuvre. En complément de sa mission de service public de la sécurité sociale, elle mène des actions à caractère sanitaire et social et prend en charge la médecine du travail ainsi que la prévention des risques professionnels.

* données nationales MSA 2019

** données nationales MSA 2020